

un autre projet est possible

collectif-cptg.org



L'Écho du Triangle du jeudi 15 août 2024

C'est l'été ! Comme les vers de terre, l'Écho du Triangle ne prend pas de vacances mais, toutefois, s'accorde un peu de répit !

À noter dans vos agendas deux dates importantes, et une réflexion sur la vision de la « concertation » orchestrée par Grand Paris Aménagement.

Bonne lecture !

Au sommaire :

- Zadimanche du 25 août
- Zadimanif du 29 septembre :
une marche festive et déterminée,
pour la défense des terres du Triangle de Gonesse !
- Grand Paris Aménagement, maître d'œuvre de la « concertation »

Vous aussi vous souffrez d'une carence en transports du quotidien, affectés par une "offre adaptée"? L'Écho du Triangle a pensé à vous et vous propose un antidote radical (lire en dernière page « humour »)

ZADimanche du 25 août

Nous vous invitons le 25 août sur le triangle, à partir de 11 h jusqu'à 16h : l'occasion pour ceux qui ne sont pas encore venu·es de le découvrir et de passer un moment convivial avec ceux qui le défendent, ZADimanche après ZADimanche !

Déroulé de la journée : Rendez-vous à 11h à la Patte d'Oie de Gonesse,

Départ vers 11 h30 en direction du chemin de la Justice - découverte du site pour ceux qui ne sont pas encore venu·es sur le Triangle

À 12h30, pique-nique apporté par chacun·e

À partir de 14h, toutes les informations sur la situation de la lutte, la Cité scolaire, la gare, la ZAC et la préparation des actions et rendez-vous à venir : préparation de la marche festive et déterminée du 29 septembre ; atelier « pancartes » : venez avec vos idées de slogans / mots d'ordre !

Accès train et bus, voiture, vélo, à pied : [voir la page dédiée sur le site du CPTG](#)

Si vous êtes perdu·es : 06 76 90 11 62

Zadimanif du 29 septembre : une marche festive et déterminée pour la défense des terres du Triangle de Gonesse !

Les terres du Triangle de Gonesse se soulèvent !

Si ce n'est déjà fait, notez cette date dans votre agenda.

Départ de la Marche à 11h devant la gare de Villiers-le-Bel, Gonesse, Arnouville. Voir le tract "Halte au béton" et les [précisions à venir sur le site](#) du CPTG.

Arrivée sur le Triangle de Gonesse.

[Recto](#) et [Verso](#) du tract d'appel à Zadimanif.

Quel que soit le gouvernement qui sera mis en place à cette date, nous savons que la mobilisation sera nécessaire pour emporter les décisions politiques attendues par les habitant.es qui, en juin, ont renouvelé leur confiance aux député.es qui soutiennent la lutte contre l'urbanisation du Triangle de Gonesse et contre les faux prétextes des bétonneurs : **Sauvons les terres du Triangle de Gonesse !**

Cette date sera un Temps Fort pour la lutte que mènent le CPTG et ses soutiens , avec des prises de parole et des animations avec au programme : fanfare, batucada, groupes de musique, impro.de théâtre ...

**Pour une agriculture paysanne sur des terres nourricières ,
MARCHONS !**



Grand Paris Aménagement, maître d'œuvre de la « concertation »

Comme pour les nombreux projets d'aménagement urbain dirigés par l'aménageur public Grand Paris Aménagement (GPA), nous, habitants et usagers des lieux concernés, n'avons pas notre mot à dire.

Le projet de reconversion du site de 8 hectares de la friche hospitalière Adélaïde Hautval situé dans le quartier des Charmettes à Villiers-le-Bel n'échappe pas à cette règle.

Pour rappel, l'élaboration du projet de restructuration urbaine du site de l'hôpital Adélaïde Hautval a été engagée par la Ville de Villiers-le-Bel à l'annonce de la fermeture de l'hôpital par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP) fin 2015 puis, officialisée en juin 2018 par la signature d'un protocole d'accord entre la Ville et Grand Paris Aménagement. Ce projet, avec ses études en cours, est actuellement entré en phase dite « de concertation » depuis le 16 mars 2024. Une procédure réglementaire portée par GPA, préalable à la demande d'autorisation d'urbanisme, qui vise un permis d'aménager à délivrer par la mairie en 2025.



Source : site internet Villiers-le-Bel

Pour ce faire, nous, habitant.e.s et usager.e.s du territoire, avons été conviés à deux réunions : la première, le 16 mars 2024 pour nous présenter le [projet avec visite du site](#) et la seconde, le 16 mai 2024, intitulée « [forum participatif](#) », d'une durée de deux heures, pour « imaginer, en petits groupes, le futur « éco-quartier ».

Il nous a été proposé de participer à des tables thématiques sur l'habitat, les espaces publics, la végétation, les mobilités et déplacements les commerces et services : les architectes sont venus avec leur plan, les paysagistes avec leurs dessins... il ne nous restait plus qu'à décider de la place de l'arrêt de bus ou des jeux pour enfants !

Donc, de concertation, il n'en est rien puisque tout est déjà écrit d'avance, comme pour la Zone d'aménagement concertée du Triangle et de celle du Village de Villiers-le-Bel : à chaque fois, nous sommes là, en tant qu'habitant.e.s du territoire, uniquement pour compléter ou enrichir l'offre imposée : en l'occurrence, sur le site de l'ancien hôpital, nous avons découvert un projet nommé « Éco-quartier » comprenant 370 logements sur le site arboré existant de 8 hectares, avec un trajet prévu pour le futur BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) traversant le lieu de part en part.

Lors de la présentation du projet, faite par la ville et GPA au public présent dans la salle le 16 mai 2024, pas un mot sur la localisation du site en zone C du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport, donc interdisant une augmentation significative de la population soumise aux nuisances sonores. Or, 370 nouveaux logements entraîneraient, de fait, une augmentation notoire d'habitant.e.s, avec pour corollaires, des besoins de services, d'écoles, de commerces, de places de parking... et autant de bâtiments à construire. Sans compter une aggravation du déficit d'emplois, avec environ 500 nouveaux actifs.

Rien non plus, sur la très grande proximité de lignes à haute tension, dont certaines sont situées à moins de 50 mètres de bâtiments existants.

Pourquoi ne vient-il pas à l'idée de GPA - organisme public chargé de l'intérêt général - de prendre en compte les besoins des habitant.e.s et usager.e.s du territoire ?

Il aurait été si facile de nous demander notre avis sur le devenir de cette friche, à nous, habitant.e.s et/ou usager.e.s de cette ville, expert.e.s de notre territoire puisque nous y vivons et/ou le fréquentons pour diverses raisons (travail ; services de santé ; commerces ; éducation...).

Nous sommes à même d'exprimer nos besoins, nos envies, notre appétence pour un aménagement qui viendrait améliorer notre quotidien, à l'instar de l'élaboration du nouveau Contrat de ville 2024/2030, pour lequel une concertation citoyenne, sous forme de questionnaire (disponible sur le site de la ville et en mairie), nous a été proposée en novembre 2023, afin de recueillir nos idées sur divers sujets : santé ; éducation ; emploi ; culture ; sécurité. Il faut rappeler que la ville reçoit, chaque année, 1,5 millions d'euros pour le Contrat de ville signé avec l'État, pour financer des projets visant à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires et à favoriser l'égalité des chances (Emploi, éducation, culture ...). Elle se doit d'être au plus près des demandes de sa population.

Il faut rappeler aussi que la ville perçoit un fonds de friche versé par l'État de plus de 3 millions d'euros qui devrait servir en premier lieu à l'intérêt général de la population et non à l'intérêt d'un aménageur, dont les objectifs sont loin de l'amélioration des conditions de vie des gens du territoire.

Il aurait été si facile de connaître nos besoins, nos aspirations, nos idées pour l'avenir de ce quartier.

Nombre de personnes habitant locaux ont pourtant manifesté à maintes reprises leur inquiétude ou leur opposition dans ces dites « concertations » et préalablement, dans les conseils de quartier dit de « démocratie participative » face à cette nouvelle densification des Charmettes, ainsi que pour celle du village par l'augmentation de 400 nouveaux logements, projet de ZAC mené également par GPA : pourquoi densifier une ville déjà paupérisée par l'absence d'emplois ? Pourquoi rajouter des logements – dont une partie en logements sociaux- à une ville disposant déjà de plus de 50 % de logements sociaux ?

Rappelons que cette friche hospitalière fut un hôpital gériatrique de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP), une « ville dans la ville » disait-on, qui employait près de 700 personnes.

Villiers-le-Bel, commune de plus de 27 000 habitant.e.s, ne dispose que de peu d'emplois sur place (emplois municipaux ; quelques entreprises et commerces).

Nous avons besoin de services publics, notamment dans l'Éducation Nationale et la Formation professionnelle, qui créent aussi de l'emploi sur place pour les habitant.e.s : à cet effet, nous demandons, depuis de nombreuses années, l'implantation d'établissements d'enseignement secondaire, notamment un lycée général et technologique et un lycée agricole, capables d'accueillir les élèves de Villiers-le-Bel, Arnouville et Gonesse. L'extension du Lycée professionnel Pierre Mendès-France, à la rentrée 2023, en lycée polyvalent avec filières générales et technologiques, d'une capacité d'accueil supplémentaire totale de 600 élèves, ne suffira pas à absorber les effectifs des élèves de Troisième, obligés d'être affectés dans les deux lycées de Sarcelles, Jean-Jacques Rousseau et Maryse Condé, au bord de la rupture, avec pour certaines classes des effectifs de 38 élèves. Nous avons besoin d'un lycée général et technologique conséquent.

Pour les filières agricoles, nous disposons de champs en cœur de ville, ce qui faciliterait les travaux pratiques et pourrait approvisionner en même temps les cantines scolaires, municipales et/ou des EHPAD.

Depuis 2021, nous demandons que la Cité scolaire internationale, prévue par défaut sur le Triangle de Gonesse, puisse être implantée ailleurs, notamment sur le site de la friche hospitalière de Villiers-le-Bel, où les infrastructures (bâtiments ; terrains de sport ; espaces agricoles) existent déjà.

Densifier n'est pas la solution.

Des idées, nous en avons.

Encore faut-il que nous puissions les exprimer !



Vous aussi vous souffrez d'une carence en transports du quotidien, affectés par une "offre adaptée"? L'Écho du Triangle a pensé à vous et vous propose un antidote radical

Le professeur ISOCÈLE, spécialiste des « *Traitement des IMT* de niveaux 4 et 5* » ne saurait trop vous conseiller cette **cure de DÉSINTOX 500 renouvelable** à prendre avant la saison d'automne qui va connaître la recrudescence d'une épidémie d'IMT aggravée.

CURE DE DÉSINTOX 500*
ANTIDOTE POUR DISSOUDRE LES CALCULS ENGENDRÉS
PAR UNE SURCONSOMMATION DE SGP
Un disproportiate de déconnasone particulièrement toxique

[A retrouver ici](#)

A propos ... Jacqueline LORTHIOIS a publié ce 18 juillet, « encore » un article pointant l'inutilité de la ligne 17N : « Comment peut-on être écologiste et contre un métro ? » ironisent les promoteurs invétérés de la ligne 17 Nord. Oubliant sans doute un peu vite qu'un métro n'est jamais qu'un moyen de transport et comme tous les outils n'est ni bon, ni mauvais en soi. Tout dépend de son usage. Desservir des vers de terre, des milliardaires ou des touristes n'est guère utile aux habitants locaux. Démonstration.

<https://blogs.mediapart.fr/j-lorthiois/blog/180724/ligne-17-nord-un-metro-travers-la-pampa-ne-dessert-pas-le-territoire>

Contacts

CPTG : Bernard LOUP 06 76 90 11 62
ouiauxterresdegonesse@gmail.com ouiauxterresdegonesse.fr

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

Consultez nos Communiqués de Presse

FAIRE UN DON

ADHÉREZ

Retrouvez-nous sur internet
et faites-nous connaître dans vos réseaux



Ce courriel a été envoyé par CPTG 34 rue Gambetta 95400 Villiers le Bel
